

**Zeitschrift:** Boissiera : mémoires de botanique systématique  
**Band:** 65 (2012)

**Artikel:** Catalogue des plantes vasculaires du Burkina Faso  
**Kapitel:** Présentation du Burkina Faso  
**Autor:** Thiombiano, Adjima / Schmidt, Marco / Dressler, Stefan / Ouédraogo, Amadé / Hahn, Karen / Zizka, Georg  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1036226>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Présentation du Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest situé dans la boucle du Niger mais appartenant majoritairement au bassin de la Volta. Pays plat, il est dominé par une pénéplaine avec quelques îlots de collines de hauteur comprise entre 250 et 350 m. Seules les falaises gréseuses de l'ouest culminant au niveau des falaises de Banfora et du sud-est avec la chaîne du Gbongou, constituent les reliefs prononcés du pays. Le pic le plus haut est celui du Mont Ténankourou à côté de la frontière avec le Mali, atteignant une hauteur de 749 m; les parties les plus basses se retrouvent le long de la rivière Pendjari avec environ 150 m du côté de la frontière avec le Bénin.

Les plus grandes rivières comme la Comoé, la Pendjari, le Mouhoun, le Nazinon et le Nakambé sont permanentes ou semi permanentes. De petites rivières comme les affluents du Niger dans le nord du pays, sont temporaires. Il existe

quelques mares naturelles dans la région du sahel et des lacs dans la partie nord du plateau central (lac Bam, lac Dem) et un certain nombre de barrages importants comme ceux de Bagré, de la Kompienga et de Ziga.

La majeure partie du Burkina Faso repose sur des sols ferrugineux et des sols minéraux bruts dans les collines et zones rocheuses. Le climat comporte 2 saisons (sous l'effet de la zone de convergence intertropicale) avec une longueur de la saison pluvieuse ainsi que de la pluviométrie augmentant du nord (300 mm avec 2 mois de pluie) au sud (1100 mm pour 6 mois de pluie).

Largeement tributaire de la disponibilité en eau, la végétation suit également le gradient pluviométrique et peut être découpée en zones phytogéographiques avec le domaine sahélien au nord et le domaine soudanien au sud. Selon BOUSSIM (2010), environ 1/3 du pays appartient au domaine

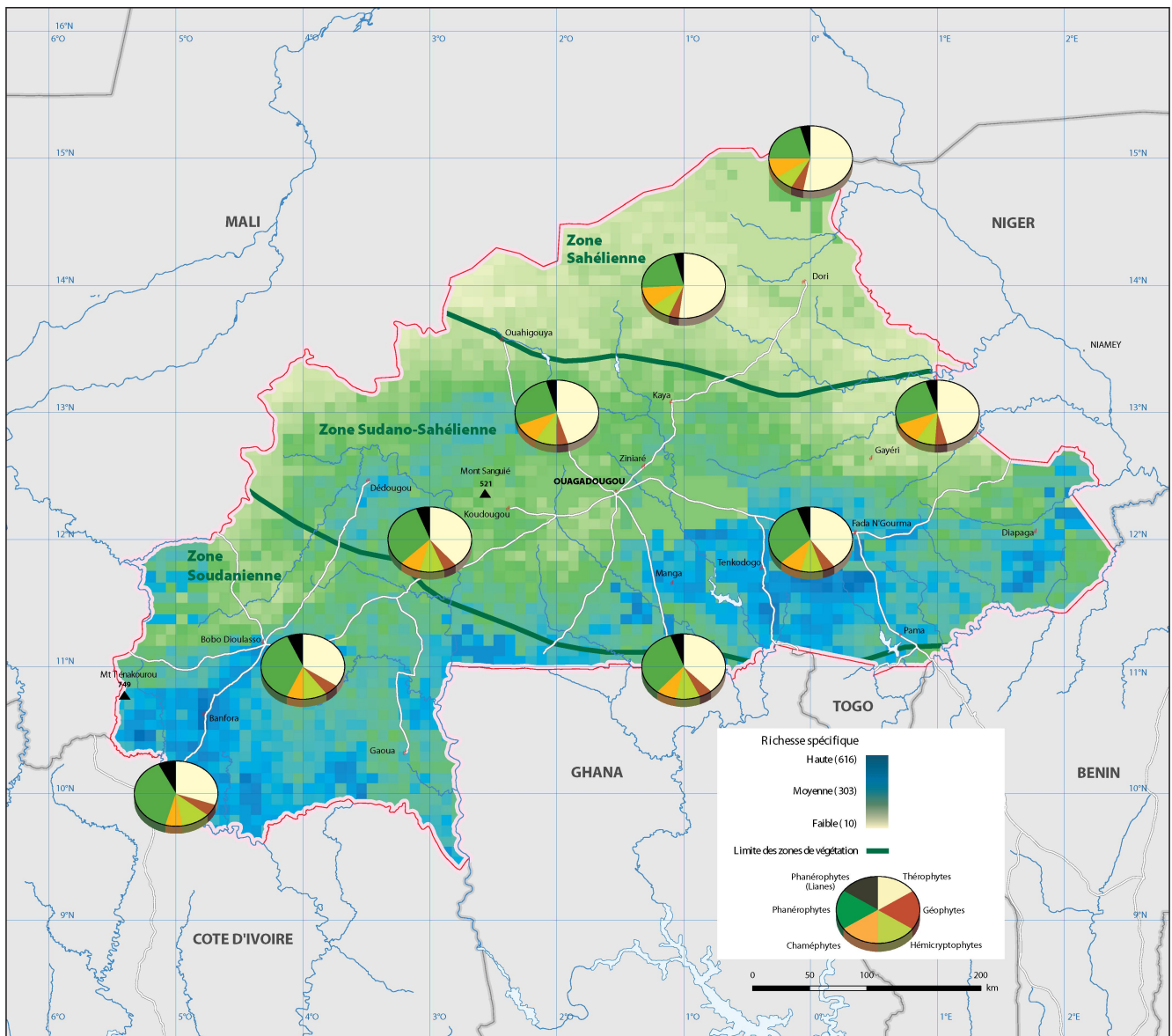


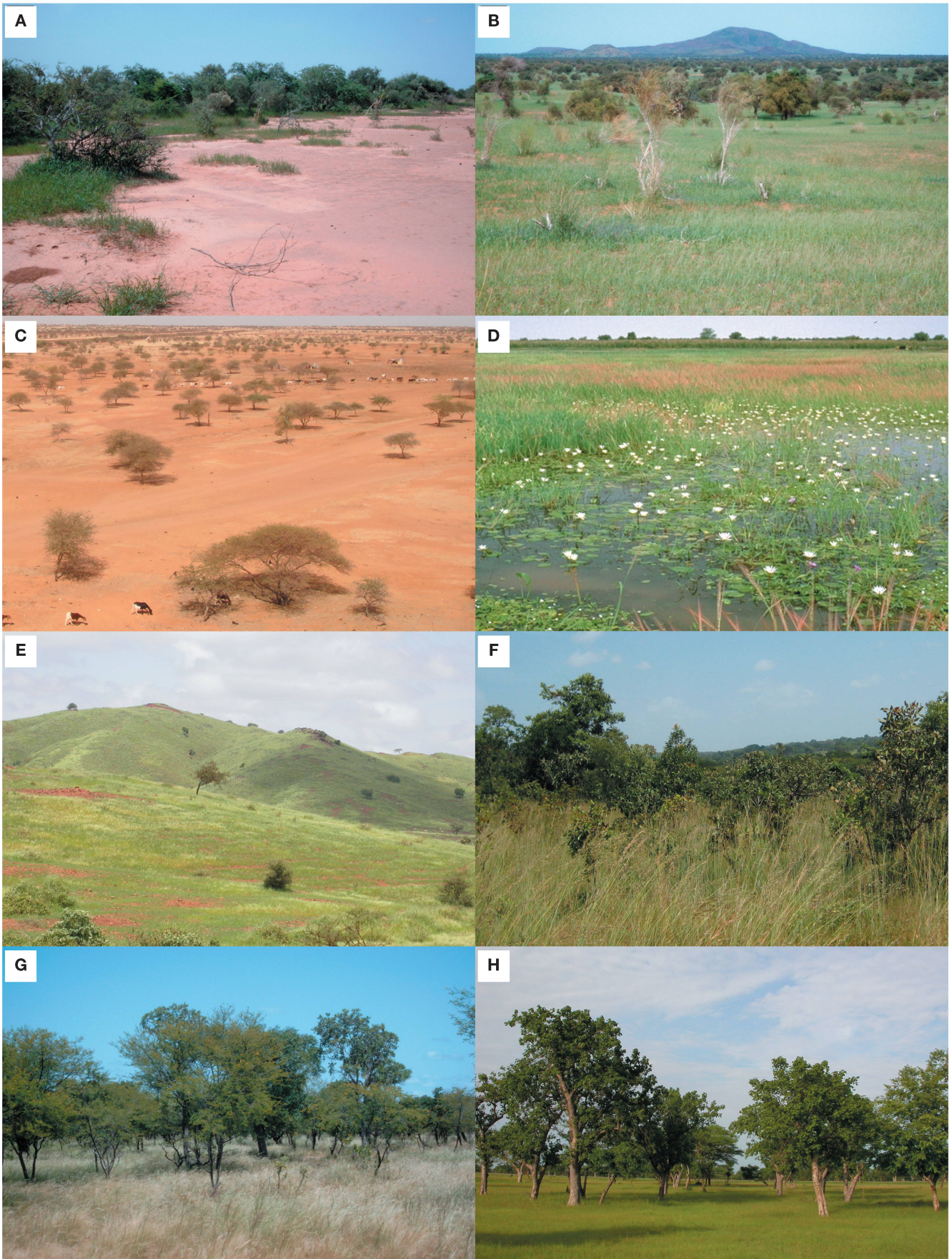
Figure 2: Découpage phytogéographique avec richesse spécifique et types biologiques (THIOMBIANO & al., 2010, avec modifications).

sahélien alors que les  $\frac{2}{3}$  relèvent du domaine soudanien (Fig. 2). La limite sud du domaine sahélien correspond à peu près au 13° parallèle nord. GUINKO (1984) in BOUSSIM (2010) a divisé les 2 domaines en secteurs nord et sud. Le secteur nord sahélien (dont la limite sud correspond à la latitude 14°N) reçoit 300 à 600 mm de précipitations annuelles et la saison sèche dure 7 à 9 mois. Le sud sahélien est caractérisé par des précipitations de 600 à 700 mm et une saison sèche légèrement plus courte. Le secteur nord soudanien, compris entre les latitudes 13° et 11°30 N, reçoit des précipitations pouvant atteindre 900 mm. Au sud du 11°30 N, on a le secteur sud soudanien avec des précipitations comprises entre 900 et 1100 mm et une saison sèche qui dure moins de 6 mois (BOUSSIM, 2010). Les limites des zones de végétation varient selon les auteurs (CHEVALIER, 1938; AUBREVILLE, 1950; WHITE, 1983; FONTÈS & GUINKO 1985). Toutefois, le sahel est caractérisé par une faible couverture de la végétation ligneuse qui est dominée par des arbustes épineux comme les genres *Acacia*, *Balanites* et aussi par une proportion non négligeable de Capparaceae. La strate herbacée est discontinue et dominée par les graminées annuelles avec une proportion importante des Chloridoideae. Le domaine soudanien est quant à lui caractérisé par une augmentation de la couverture de la végétation ligneuse avec une proportion importante des Caesalpiniaceae et des Combretaceae et une strate herbacée dense et haute, quelquefois avec des graminées pérennes, appartenant généralement aux genres *Andropogon* et *Hyparrhenia*. Parmi les graminées, les Andropogoneae constituent un centre de diversité de la zone soudanienne. La base de données en ligne ([www.westafrican-vegetation.org](http://www.westafrican-vegetation.org); SCHMIDT & al., 2012) renferme un nombre important de relevés de toutes les zones du Burkina Faso.

En dehors de la végétation zonale il existe un certain nombre de formations azonales qui prennent en compte les zones humides, les forêts galeries, les inselbergs, les formations gréseuses et la brousse tigrée du sahel; cette diversité des habitats contribue de manière significative à la phytodiversité du pays. Naturellement, les mosaïques de formations azonales renferment également des éléments de formations zonales comme *Kigelia africana*, *Elaeis guineensis*, *Carapa procera*, *Berlinia grandiflora* dans les galeries forestières. La diversité des espèces augmente du nord au sud, ce qui est confirmé par les études de modélisation (SCHMIDT & al., 2005) et les inventaires des aires protégées du pays (Réserve partielle et silvopastorale du Sahel: SCHMIDT & al., 2008; Réserve partielle de Pama: MBAYNGONE & al., 2008; Parc National d'Arly: OUEDRAOGO & al., 2011; Forêt Classée du Kou: GUINKO, 2005; Parc National du W: NACOULMA, 2012).

La dynamique des types de végétation en Afrique de l'Ouest, en particulier sous l'impact de l'Homme et des changements climatiques constitue un domaine important de recherche. Pendant qu'au sahel on a enregistré une diminution significative de la densité des ligneux de 1954 à 2002 (selon GONZALEZ & al., 2012), des projections laissent entrevoir une amélioration des conditions climatiques pour les savanes et les forêts en Afrique de l'Ouest (HEUBES & al., 2011). Toutefois, l'intensité et les types d'impacts de l'Homme seront probablement les facteurs les plus importants au Burkina Faso dans les décennies à venir.





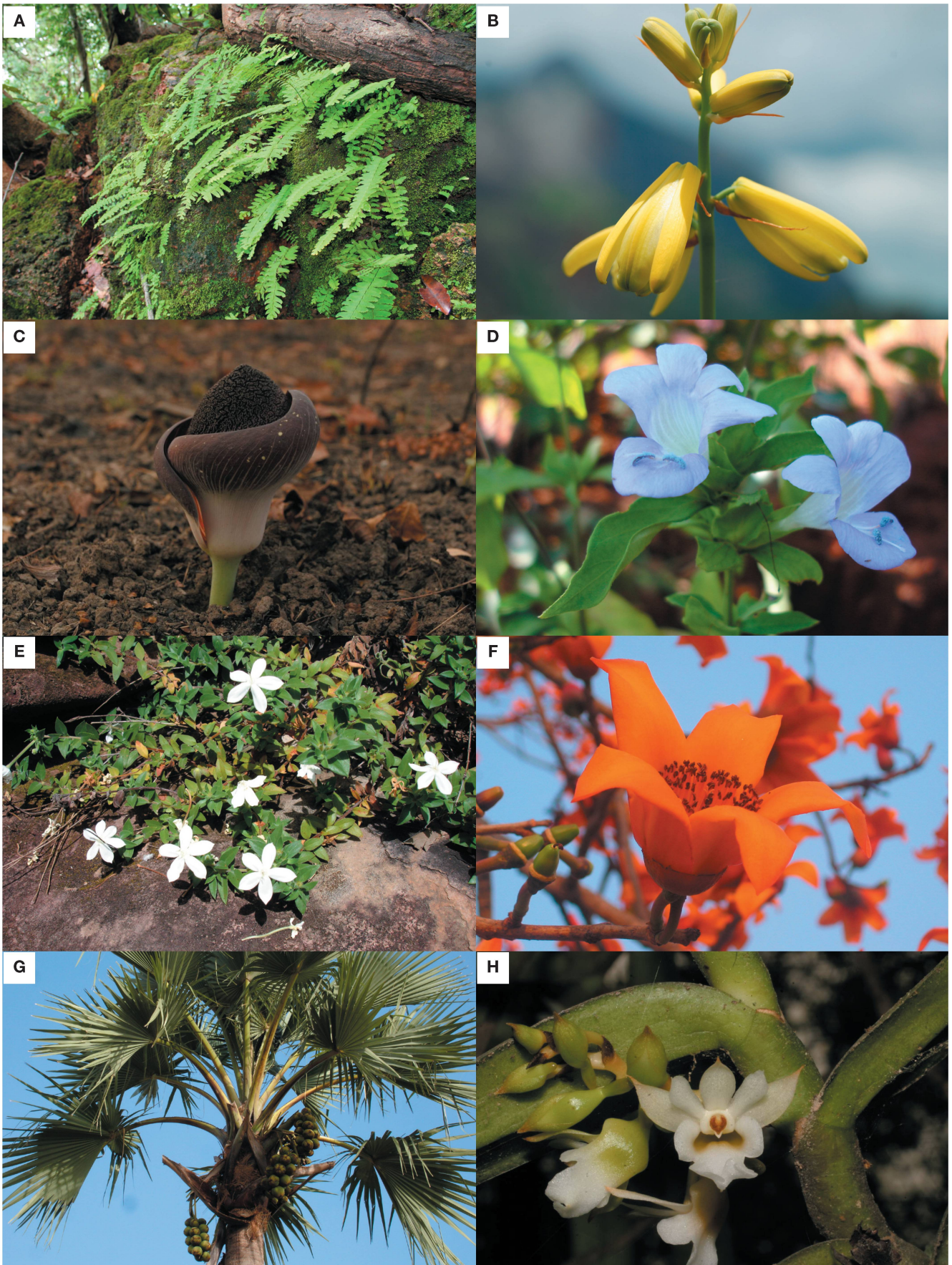
Habitats du Burkina Faso, zones sahélienne (A-E) et soudanienne (F-H); A) Brousse tigrée à Zamarkoye; B) Dune d'Oursi; C) Glacis à *Acacia tortilis*; D) Mare de Kissi; E) Butte cuirassée; F) Savane arbustive au Parc W; G) Savane arbustive à *Acacia hockii*; H) Savane arborée à *Sterculia setigera*.  
 Photos: A, B, G) Marco Schmidt; C, E, F, H) Adjima Thiombiano; D) Jonas V. Müller.





Habitats du Burkina Faso, zone soudanienne. A) Savane boisée au Parc W; B) Forêt de Niangoloko; C) Galeries du Comoé à l'est de Folonzo; D) Forêt de Léra; E) Cascades de Banfora; F) Dômes de Fabédougou; G) Dalle cuirassée (bowal) à Orodara; H) Forêt de failles à Niansogoni. Photos: A, E, F, G) Adjima Thiombiano; B) Stefan Dressler; C, D, H) Marco Schmidt.

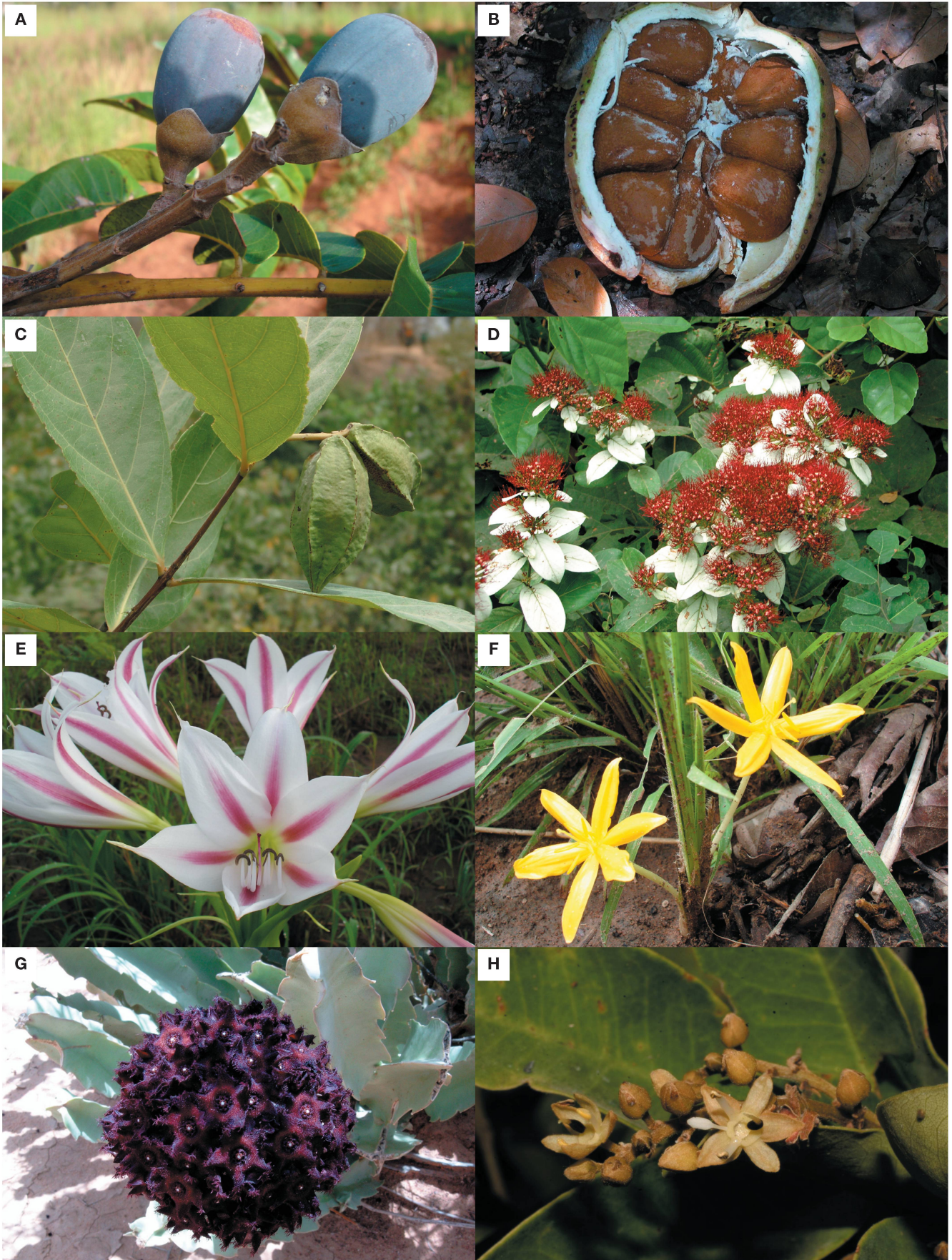




Plantes du Burkina Faso. A) *Adiantum schweinfurthii*; B) *Albuca abyssinica*; C) *Amorphophallus aphyllus*; D) *Barleria ruellioides*; E) *Batopedina tenuis*; F) *Bombax costatum*; G) *Borassus akeassii*; H) *Calyptrorchilum christyanum*.

Photos: A) Marco Schmidt; B) Stefan Porembski; C, H) Philippe Birnbaum; D, E, G) Amadé Ouédraogo; F) Annika Mannah.

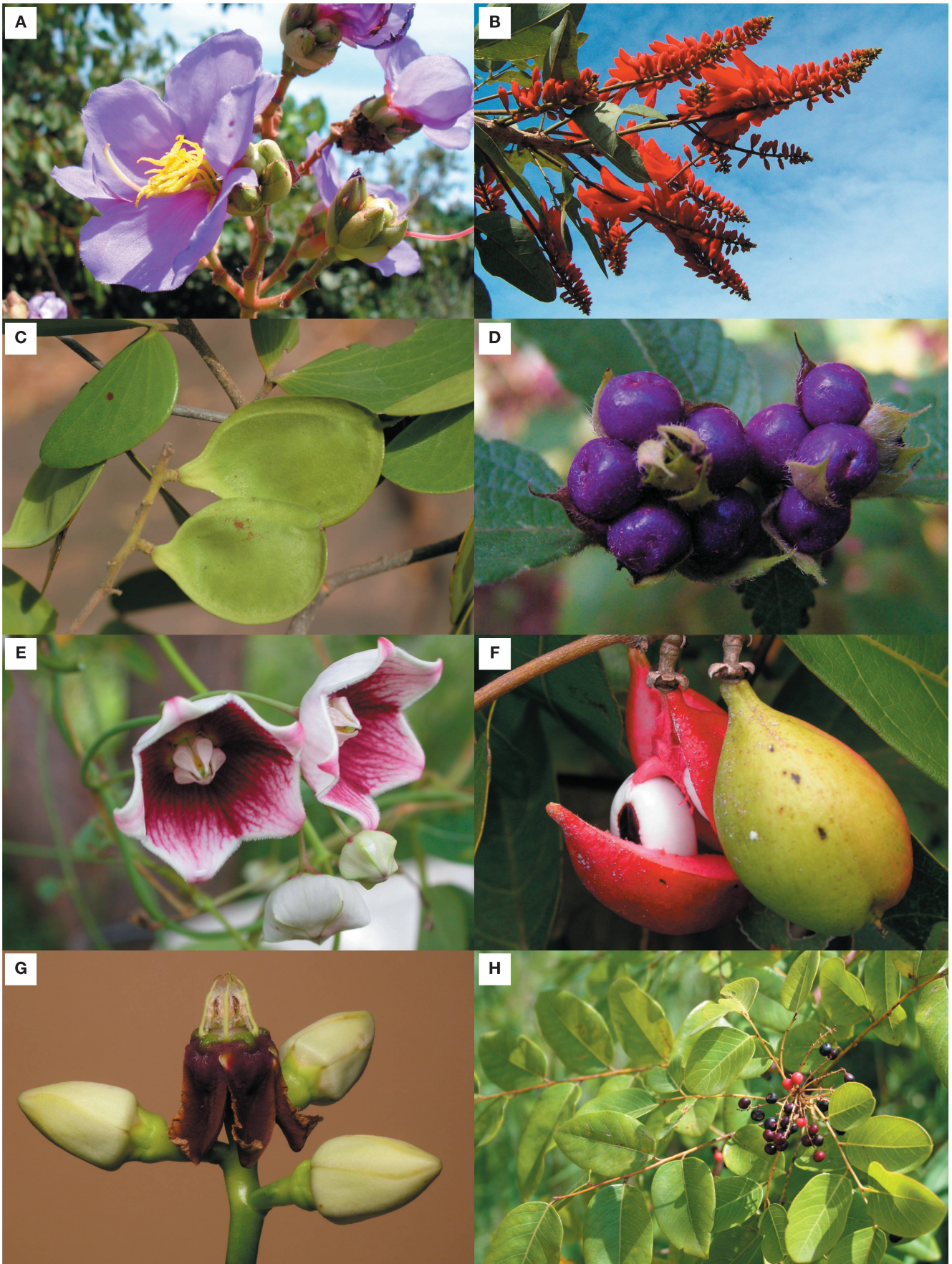




Plantes du Burkina Faso. A) *Canarium schweinfurthii*; B) *Carapa procera*; C) *Combretum acutum*; D) *Combretum racemosum*; E) *Crinum ornatum*; F) *Curculigo pilosa*; G) *Desmidorchis acutangula*; H) *Dialium guineense*.

Photos: A) Amadé Ouédraogo; B, H) Philippe Birnbaum; C, D) Adjima Thiombiano; E, F) Karen Hahn; G) Marco Schmidt.

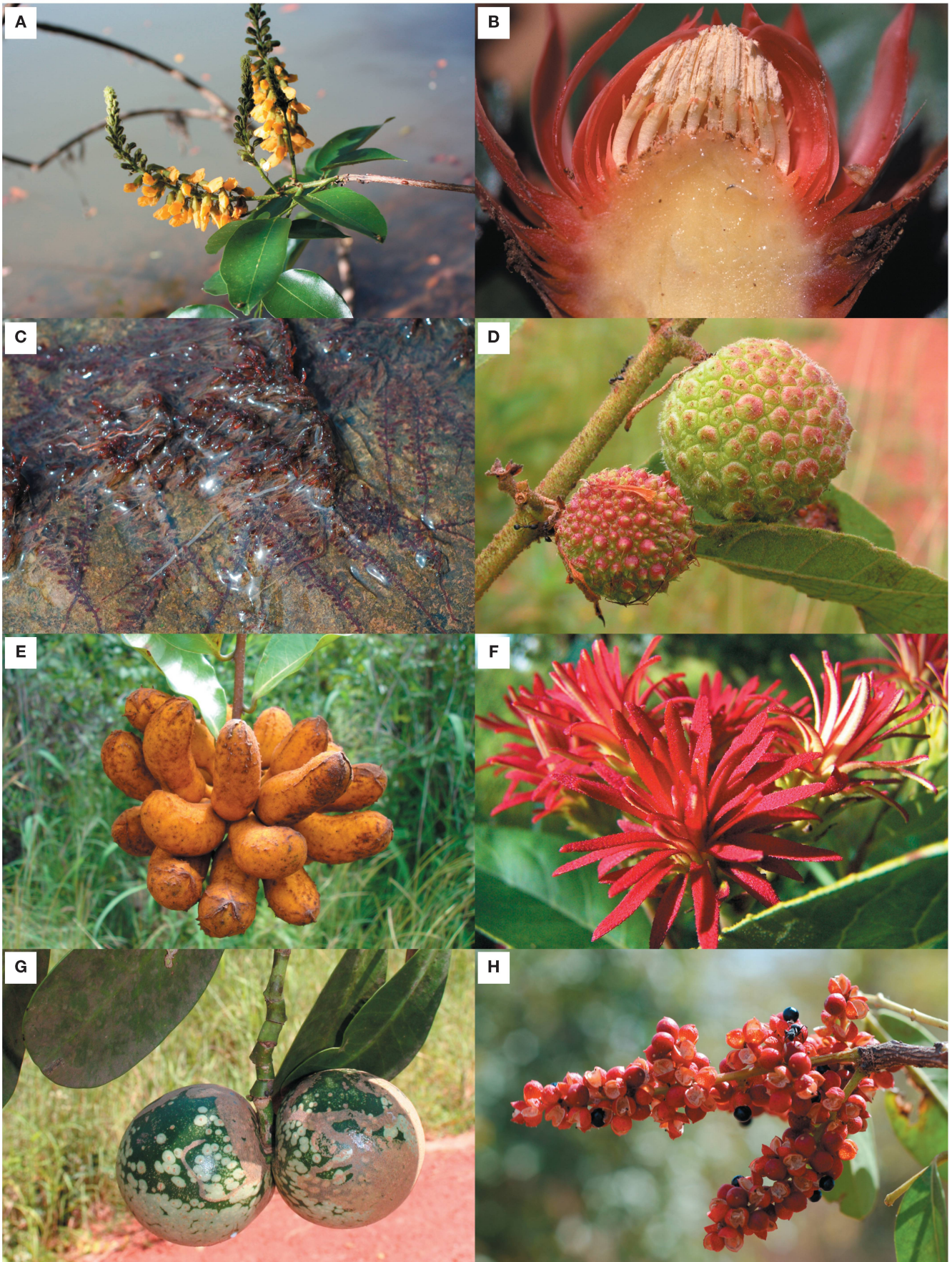




Plantes du Burkina Faso. A) *Dissotis thollonii*; B) *Erythrina senegalensis*; C) *Guibourtia copallifera*; D) *Lantana ukambensis*; E) *Oxystelma bornouense*; F) *Paullinia pinnata*; G) *Periploca nigrescens*; H) *Phyllanthus muellerianus*.

Photos: A) Adjima Thiombiano; B, D) Annette Gockele; C) Philippe Birnbaum; E, F, H) Marco Schmidt; G) Ulrich Meve.





Plantes du Burkina Faso. A) *Pterocarpus santalinoides*; B) *Thonningia sanguinea*; C) *Tristicha trifaria*; D) *Triumfetta lepidota*; E) *Uvaria chamae*; F) *Vernonia nigritiana*; G) *Voacanga thouarsii*; H) *Zanthoxylum zanthoxyloides*.

Photos: A, D, G) Marco Schmidt; B, C, H) Stefan Porembski; F) Annette Gockele; E) Adjima Thiombiano.